

Déclaration liminaire au nom de la cgt-FO

Communiqué du 13/06/2014

Monsieur le Ministre,

Après les résultats des élections municipales, après ceux des européennes, notre Confédération a souligné qu'il était grand temps pour l'exécutif de rompre avec les politiques d'austérité dictées par l'Union européenne qui mettent en danger le socle social de notre République et menacent la démocratie.

Le gouvernement sont restés sourds et ont maintenu les grandes orientations que la CGT-FO a condamnées, en particulier le pacte de responsabilité dont elle réclame le retrait.

Non seulement le gouvernement a maintenu intégralement sa politique mais le Président de la République a annoncé sa réforme territoriale. Pour notre Confédération, supprimer les communes puis les départements, constituer à la demande de l'Union européenne des super régions dotées du pouvoir réglementaire menace la République une et indivisible, l'égalité des citoyens quel que soit l'endroit du territoire où ils se trouvent et à terme le code du travail lui-même. Elle rencontre notre opposition résolue.

Pour ce qui est de l'Education nationale, le décret Hamon sur les rythmes scolaires a remplacé le décret Peillon. Sur le fond rien n'est changé. Pire en permettant l'expérimentation, le décret Hamon va plus loin dans l'éclatement du caractère national de l'école et sa territorialisation que le décret Peillon. Le décret Peillon sur les missions des enseignants est intégralement maintenu avec sa référence explicite aux 1607 heures de la Fonction publique, avec la porte ouverte à l'annualisation des services.

La méthode qui a prévalu pour le calendrier scolaire mérite d'être généralisée.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que les mêmes maux produisent les mêmes effets. Les personnels, tout comme les parents d'élèves et les élus n'acceptent pas plus les rythmes scolaires Hamon qu'ils acceptaient les rythmes scolaires Peillon :

Aucun des problèmes n'est réglé pour les remplaçants, les stagiaires, l'utilisation de salle de classe, la sécurité, la mutualisation, des fournitures...

A nouveau grèves, manifestations, rassemblements se multiplient en Seine st Denis, dans la val de marne, dans la Creuse, à Montreuil, Bezons... sur une exigence simple : le décret sur les rythmes scolaires doit être abrogé.

Nous ne pouvons nous résoudre à ce que la rentrée scolaire s'effectue dans ces conditions.

Dans ces conditions, le mercredi 18 juin des délégations se rendent au ministère dans la région parisienne, devant les rectorats et les IA en province avec Force Ouvrière, le plus souvent dans l'unité d'action avec la CGT et Solidaires pour exiger l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, combattre les fermetures de classes et de postes, exiger les ouvertures nécessaires, refuser la fusion des universités imposée par Mme Fioraso...

La Confédération FO leur apporte tout son soutien.

Personne ne peut contester l'importance de la grève des cheminots générée par l'intransigeance du gouvernement. En défendant la SNCF comme société nationale contre son éclatement et sa privatisation exigée par l'Union européenne, en défendant leur statut national, pour Force Ouvrière les cheminots montrent la voie à tous les salariés.

Montreuil le 11 juin 2014